



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

10 mai 2007 : Assemblée générale !

Venez à l'AG, orientations et budgets sont au menu

Chères et chers membres d'Uniterre,

Vous êtes invité-e-s à l'Assemblée générale d'Uniterre qui aura lieu cette année dans le canton de Vaud, plus précisément à Fiez, près d'Yverdon (détails en pages 7 et 8). Uniterre est régulièrement sollicité et se démène sur tous les fronts pour défendre toutes les paysannes et paysans de ce pays, sans distinction de taille ni de type de production. Depuis une année, votre syndicat a centralisé le secrétariat à Lausanne et engagé deux nouveaux secrétaires, Valentina Hemmeler et Nicolas Bezençon qui, avec Rudi Berli, s'occupent de construire et développer les dossiers pour le comité directeur. Ce comité se réunit tous les mois et chaque membre, en fonction de ses compétences, s'engage sur certains dossiers. Vous le savez, les activités sont nombreuses, vous pouvez les découvrir au fil des mois par le biais de votre journal ou dans la presse.

Nous sommes actifs dans le secteur laitier, où nous nous attachons à développer un projet qui puisse permettre d'augmenter le prix pour tous les producteurs. Nous voulons un lait payé de manière équitable et transparente pour tous. Nous nous refusons de créer un nouveau produit de niche -un de plus- qui permettrait à quelques producteurs de sortir la tête de l'eau; nous voulons lancer une lame de fond qui permette à tous de bénéficier d'une augmentation de prix. Mais cela nécessite les forces de chacun (voir page 8, séances lait). Sans oublier que quand le marché du lait va mieux, il entraîne souvent dans son sillage d'autres secteurs de production. Oui, nous avons le droit de croire en de meilleures conditions de rémunération. Elles sont justifiées. Il suffit de regarder la santé éclatante des distributeurs et des transformateurs, qui augmentent sans cesse leurs bénéfices, pour



Les carottes sont loin d'être cuites! Restons mobilisé-e-s!

se dire que nous en avons aussi le droit.

Nous sommes aussi actifs dans le développement de l'agriculture contractuelle de proximité, autre axe fort depuis quelques années de votre syndicat. Malgré le volume restreint que représentent ces ventes, ces initiatives sont de véritables démultiplicateurs qui remotivent paysans et consommateurs. Ils se retrouvent sur la même longueur d'ondes, calculent les prix rémunérateurs et deviennent des forces «syndicales» en puissance; conscients les uns et les autres de leurs rôles et de leurs forces.

N'oublions pas la politique agricole qui ne cesse de «se réformer» au cours des ans. La PA 2011 n'est pas encore sous toit, les possibilités de référendum encore ouvertes, et déjà certains milieux planchent sur PA

2015. A nous de voir si nous ne devrions pas entrer dans une démarche permettant de lancer une initiative populaire «pour une autre agriculture et une autre alimentation» avec celles et ceux qui pourraient partager nos visions. A n'en pas douter, rien qu'en citant ces trois grands dossiers, sans pour autant minimiser les multiples autres thématiques qui occupent les 2'000 cerveaux d'Uniterre, il y a du pain sur la planche. Si vous voulez que le moulin continue de tourner, il est important que nous puissions vous entendre et que vous preniez position sur les options et changements que le comité vous soumet pour 2008 tant en termes d'activités que de budgets. Vous en trouvez des extraits dans ce journal, mais c'est à l'Assemblée que tout se jouera! Au 10 mai donc!!!



Moutons

Filière locale menacée

Page 2



Luttes paysannes

17 avril à Genève

Page 3



PA 2011

Droit foncier et laine

Page 5



AG Uniterre + lait

Les détails

Pages 7 et 8

MARCHÉ OVIN

Le nouveau système des droits d'importation de viande tue la filière ovine locale !

Nicolas Widmer est à la tête de «La ferme du pré vert» à Genthod (GE) depuis 2003. Il s'est spécialisé dans l'élevage, l'abattage et la commercialisation en directe de moutons et d'agneaux. Actif au sein de la branche ovine suisse, il exprime son mécontentement sur la direction prise par la politique agricole et ses conséquences sur le marché suisse du menu bétail. Il souhaite également plus de solidarité entre les producteurs pour obliger les organisations à mieux soutenir la branche.

Partisan de la vente directe depuis toujours, le couple Widmer commercialise à sa clientèle vaudoise et genevoise, plus de 100 tonnes de viande de mouton, d'agneau et de chèvre par an. Ce qui représente environ 4000 têtes de bétail. Pour subvenir à la demande, Nicolas élève 400 brebis d'élevage qui lui produisent environ 600 agneaux et achète le reste chez d'autres producteurs (essentiellement en Valais pour les agneaux). Il est donc à la fois producteur et acheteur. Autant dire qu'il connaît bien la réalité, à la fois de la production et des marchés. Tous les animaux sont abattus sur l'exploitation.

Nicolas et Astrid Widmer ne sont pas du style à s'apitoyer sur leur sort, mais aujourd'hui, la direction prise par la politique agricole va trop loin, et ils l'expriment haut et fort: la modification des droits d'importation de viande ne profite ni aux producteurs ni aux consommateurs et la direction prise par la PA 2011 concernant la filière de la laine est inadmissible!



Nicolas Widmer

Comment est-ce qu'une exploitation basée uniquement sur la vente directe peut-elle être touchée par des modifications du système d'importation de viande?

Dans l'ancien système (ndlr avant la mise en application de PA 2007), chaque personne qui abattait des moutons indigènes touchait des droits d'importation pour des quantités équivalentes en poids à ce qu'elle avait abattu. Ce système avait été mis en place pour soutenir la production indigène et pour déve-

lopper la filière ovine suisse. Toute la filière y trouvait son compte et tout le monde, même le consommateur, était gagnant! Les grandes filières devaient abattre et commercialiser de la viande indigène pour pouvoir importer des cartons de viande! Dans mon cas par exemple, pour chaque bête que je tuais, je touchais des droits d'importation que je pouvais revendre env. 2.50 Frs à la grande distribution ou à d'autres importateurs. La somme d'argent ainsi récoltée me permettait de pratiquer des prix corrects à la vente, tout en payant décemment mes fournisseurs de moutons. Aujourd'hui, ce système n'est plus en vigueur et je me suis retrouvé, après une période d'adaptation de 3 ans, avec une perte de 300'000 Frs. J'ai donc été dans l'obligation d'augmenter les prix de vente de mes produits, ce qui a mécontenté une partie de ma clientèle et entraîné une baisse de mon volume de travail. Ce nouveau système est d'autant plus frustrant, qu'il entraîne une perte pour les éleveurs, les transformateurs et les commerces (petites et grandes surfaces), tout en augmentant le prix à la consommation. Il est tout de même rageant de constater qu'un Office fédéral, sensé promouvoir le maintien d'une agriculture, devient plus performant que la grande distribution pour couler les productions locales.

Le nouveau système fonctionne sur la base de quotas d'importation mis aux enchères. Sans plus aucun lien avec la production suisse. Cette dépossession de la gestion de la filière par la profession a pour corollaire un désintérêt pour la production indigène, car celui qui prend en charge la production indigène achète ses quotas d'importation aux mêmes tarifs que ses concurrents. De plus la viande importée en carton est meilleur marché et contient en proportion de poids plus de morceaux nobles et déjà débités, ce qui achève littéralement l'intérêt pour la production indigène! Il en résulte une chute des prix payés aux producteurs suisses (baisse de 33% du prix d'avant 2007 pour les agneaux). De plus, l'argent issu de la vente aux enchères des contingents (environ 18 millions de Frs/an) ne revient pas à la profession comme cela avait été annoncé lors des discussions sur PA 2007, mais tombe directement dans les caisses de la Confédération. L'OFAG renfloue ainsi les caisses de la Confédération sur le dos des producteurs!

Pour défendre les intérêts de la branche, quelles sont les organisations de producteurs particulièrement actives en Suisse?

Il n'y en pas de bien organisée et c'est sans doute notre point faible. Au niveau national, nous n'avons que la Fédération suisse de l'élevage ovin qui est censé représenter nos intérêts au sein de Proviande. Mais elle n'est à mon avis pas vraiment entendue... Pour moi, le problème est que nous, producteurs, sommes très mal organisés et peu intégrés dans les filières de commercialisation. Actuellement en Suisse, il y a peu d'exploitations qui vivent exclusivement de l'élevage ovin; le reste est soit produit comme revenu annexe à d'autres productions agricoles, soit on pourrait l'appeler de l'élevage «hobby». Or, il est difficile de mobiliser des foules pour défendre un hobby, et d'autant plus difficile de se faire entendre par les instances dirigeantes de la défense professionnelle, tellement la filière ovine est insignifiante dans les «statistiques».

Uniterre a déjà pris position ouvertement pour le soutien de la filière laine et certains de ses membres se sont beaucoup investis pour sa mise en valeur; que pourrait-on entreprendre pour améliorer la situation des éleveurs?

Une chose est certaine, c'est que l'on va devoir passer par un regroupement des producteurs pour défendre des prix rémunérateurs! Mais actuellement, je ne vois pas comment cela pourrait être organisé! Cela doit se faire au niveau suisse car nous sommes si peu! Un autre axe important qu'Uniterre soutien déjà, c'est le développement des filières de commercialisation parallèle à la grande distribution (Nicolas Widmer participe à l'initiative d'agriculture contractuelle de proximité «Panier à 4 pattes»). Nous devons tout faire pour que le consommateur puisse continuer à avoir accès à des produits issus de la filière ovine locale (fromage, viande, laine). Nous ne voulons pas nous retrouver dans la même situation que la filière dinde... or cela nous pend au nez! Un autre point qui manque cruellement dans la filière ovine, c'est la communication auprès des consommateurs! La plupart des consommateurs ne savent même pas que la production de mouton existe en Suisse, tellement la viande importée est présente sur les étales. Pourtant le

taux d'autosuffisance pour la filière ovine est de 45%. Ce n'est pas rien! Cela représente tout de même plus de 6000t de viande! Je suis persuadé que le produit local consommé localement a un bel avenir devant lui mais nous devons apprendre à le promouvoir et à le défendre!

Justement, pour informer les consommateurs que la filière ovine (viande, laine, fromage) est bien présente à Genève et ailleurs en Suisse, vous organisez le 19 mai la première «Fête du mouton» sur votre exploitation. De quoi s'agit-il?

L'idée est de faire une fête pour célébrer le mouton et toutes les filières qui en dépendent, à savoir la viande, le fromage et la laine. Cette dernière est actuellement en sursis en raison des nouvelles mesures prévues par la politique agricole 2011 (voir article de Longo maï dans ce journal). La fête sera ouverte à toutes et tous. Parmi les invités, nous aurons la présence d'un industriel qui a fait le pari que la laine suisse peut se développer. Il propose des utilisations totalement nouvelles de la laine. Nous aurons également la présence de nombreux artisans qui travaillent la laine, les os, un défilé de mode, des animations pour les enfants, des contes, des démonstrations de chiens de troupeau et de tonte; bien évidemment de quoi se restaurer en viande et en fromage, des expositions de différentes races de moutons. La section genevoise d'Uniterre devrait d'ailleurs y tenir un stand! Plus d'infos : www.lainesdici.ch

Propos recueillis par Nicolas Bezençon



17 AVRIL: JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES

Vive les transports inutiles!

Uniterre Genève a célébré la journée internationale des luttes paysannes. Cette année, il l'a fait dans le cadre d'une prise de conscience de nos autorités, feinte ou sérieuse, sur la crise climatique. Uniterre a donc répondu ironiquement en avalant des kilomètres inutiles sous le slogan «la planète chauffe, la souveraineté alimentaire est «à point!»».

- au vu des politiques agricoles mises en place tant sur le plan national qu'international,
- au vu de la composition des étalages des supermarchés et des paniers des consommateurs, les paysans suisses constatent que les produits alimentaires qui se vendent, et qui sont favorisés par les choix politiques du Parlement, sont des aliments qui ont parcouru un nombre élevé de kilomètres.

Les agriculteurs suisses, avec leur production de proximité, veulent donc suivre la tendance et ont donc décidé d'ajouter à leur production de proximité des «kilomètres de transport inutiles», avec toutes les conséquences que cela implique.

- Nous voulons suivre le mouvement et aussi tourner en rond! Une fois ces kilomètres inutiles parcourus, nous pourrions certainement vendre nos marchandises, car elles auront une vraie valeur ajoutée!

- Mais alors les prix? Quels prix pour ces produits qui tournent en rond? Des prix cassés évidemment! Le coût de cette absurdité est de toute manière reporté sur la collectivité, et sur les générations futures.

Les enjeux

La situation est sérieuse, la question du maintien d'une production agricole durable alliant production et écologie doit être posée...

- vu la direction prise par la nouvelle politique agricole fédérale PA 2011, qui met en place les outils nécessaires à l'élimination de 30'000 agriculteurs

et à la disparition des structures paysannes de production en faveur d'une restructuration productiviste et une industrialisation rampante. Que cette orientation soit en totale contradiction, tant sur le plan social qu'écologique, avec l'objectif constitutionnel du maintien d'une agriculture durable dans notre pays, ne semble pas gêner nos

continue d'être un fléau qui touche 800 millions de personnes, dont plus des deux tiers sont des paysans,

- vu que les ressources vitales en matières premières tels que l'eau et la terre sont menacées et que nous devons les préserver,
- vu que notre empreinte écologique est largement négative, en raison notam-



Un des tracteurs qui a tourné autour de la Plaine de Plainpalais.

politiques,

- vu l'organisation d'un dumping systématique au seul bénéfice des grandes entreprises de distribution et de l'industrie agro-alimentaire dans un secteur stratégique générant des bénéfices records (voir par ex. les bilans Migros, Nestlé, Syngenta, pour ne citer que ceux-là),
- vu que la faim au niveau international

ment du gaspillage d'énergies fossiles aux réserves pourtant limitées, avec les conséquences graves que cela implique, ...il faudrait enfin ouvrir les yeux et voir qu'une alternative existe, elle est économique, et elle favorise la création de richesses de manière durable et équitable...

Notre alternative

- Le marché doit s'acquitter de sa tâche et payer des prix permettant aux producteurs suisses de travailler dans des conditions de travail qui soient considérées comme normales dans notre société. Les coûts de production doivent être la base sur laquelle les prix aux producteurs sont déterminés; la fluctuation de l'offre et la demande sur un marché mondial biaisé, qui se base sur 10% de surplus pour calculer les prix, ne doit pas être la référence.

- La concentration à l'extrême de la distribution (et d'une part de la transformation) qui regroupe, dans la main de deux grands distributeurs, plus de 75% du flux des marchandises, taux unique en Europe, doit cesser. De cette manière le maintien de la capacité productive peut être garantie à terme à tous les maillons de la chaîne alimentaire. Nous voulons des filières agro-alimentaires vivantes et durables! L'Etat et les politiques agricoles doivent fixer les conditions cadres permettant de rééquilibrer le marché des productions alimentaires en faveur des producteurs. Cela implique le maintien ou la restauration de mesures de protection contre des importations frauduleuses, contre le dumping social et écologique. Le commerce doit suivre des règles, sinon il finit par équivaloir à une simple barbarie.

- C'est en appliquant et en exerçant enfin le principe du droit à la souveraineté alimentaire que la Suisse sera parmi les pays pionniers à donner une réorientation réellement moderne à notre politique agricole.

Section genevoise Uniterre

Réactions de l'ACAR après l'assemblée de la coopérative «solidarité paysanne»

1. Il y a 30 ans des paysan-ne-s conscientisé-e-s par l'ACAR (action chrétienne agricole) et Uniterre ont fondé une coopérative «Solidarité Paysanne» pour défendre des familles victimes de la spéculation foncière (valeur artificielle de la terre). Or la politique agricole 2011 est en train de saboter le droit foncier rural qui garantit la valeur de rendement pour la terre agricole. Si la loi est votée par les chambres fédérales, un domaine inférieur à 1 UMOS (unité de main-d'œuvre standard) ne sera plus soumis à cette loi et pourra être vendu à la valeur non agricole. Les membres de la Coopérative souhaitent s'informer

à ce sujet. Pour ce faire, ils ont invité le Directeur de l'Union Suisse des Paysans (USP), Monsieur Jacques Bourgeois, à leur assemblée annuelle. Suite à cette information, on a l'impression que ce directeur ne ressent pas la détresse des paysans aujourd'hui! Pourquoi? C'est-à-dire que lui et l'USP considèrent comme une réussite le fait d'avoir descendu la barre de 1.25 UMOS à 1 alors qu'on perdait déjà la moitié! Résultat: la terre agricole va perdre sa garantie de prix. Ainsi, c'est la porte grande ouverte à d'énormes conflits engendrés par la spéculation.

2. Sur le plan de la négociation, au lieu

de partir de nos droits (ex.: prix du lait), l'USP ne revendique que des prix minimum pour être sûre de les obtenir. Aussi nous souhaitons obtenir de nos défenseurs qu'ils soient des battants. Il y va de la dignité des paysans. M. Bourgeois nous a proposé de former des négociateurs, comme si cela n'était pas leur travail pour lequel ils sont engagés et payés. Dans le lait comme dans d'autres productions agricoles, les prix que devraient toucher les producteurs pour être rémunérés correctement sont calculés et connus. Pourquoi ne pas les afficher et exiger ces prix lors de négociations?

3. Les acheteurs de nos produits tablent sur les paiements directs pour diminuer les prix au producteur. En fait, les paiements directs pour lesquels le paysan fournit un travail énorme de maintien du paysage et pour la protection de la nature, vont directement dans la poche des intermédiaires. Ceci leur permet de construire des temples de la consommation!

En clair, les paysans réclament des prix équitables pour leurs produits et pour le travail d'entretien de la nature.

Cécile Mettraux, Fr. Charles Dousse, Madeleine Rossier.

10 ANS DES MARCHES PAYSANS

Plus de paysans, un gage d'avenir!

Silvia Pérez Vitoria, économiste et sociologue, a captivé un auditoire fourni lors d'une soirée organisée par les Marchés Paysans sur le thème «Paysans et consommateurs; bâtir un avenir». En se basant sur les thèses de son livre «Les paysans sont de retour», elle nous explique pourquoi elle croit que ceux-ci sont au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Selon la conférencière, le retour des paysans va emprunter deux chemins. Le premier répond au système économique et social qui a cours depuis 150 ans et qui s'est construit sur le dos des paysans. Nous avons assisté à une élimination volontaire et programmée des paysans au nom de la modernité. Aujourd'hui pourtant, les impasses sont là et amènent à repenser les questions paysannes et les raisons de la destruction du système rural. Le deuxième chemin emprunté par les paysans est celui illustré par le fait que ceux-ci se sont invités au banquet de la mondialisation; les thématiques qu'ils abordent sont autant d'idées fondamentales qui concernent l'ensemble de la société et sur lesquelles nous ne pourrions pas rester insensibles longtemps.

Vagues de modernisation

Mme Pérez Vitoria nous présente sa vision de la modernisation. Nous avons d'abord assisté à une mécanisation et à une motorisation du secteur. Tout en n'oubliant pas qu'aujourd'hui encore, sur les 1.3 milliards d'actifs dans l'agriculture, seuls 28 millions possèdent un tracteur; les autres se contentent du travail manuel ou de la traction animale. Puis la chimie a fait sa grande entrée; elle s'est illustrée par des augmentations de rendements et par ce que nous avons appelé la révolution verte dans un certain nombre de pays du sud, déséquilibrant les systèmes agro-écologiques. La recherche agronomique a fait apparaître le couple infernal «semences-recherche génétique et chimie» qui a provoqué un basculement du rôle de l'agriculture dans nos sociétés. La production a été absorbée par le secteur industriel, ce qui a engendré une perte notable d'autonomie et de savoir-faire pour les paysans et une dévalorisation du métier. A l'industrialisation de l'agriculture s'est ajoutée la mondialisation. Elle a touché le secteur agricole un peu plus tard que d'autres secteurs de l'économie puisque pendant longtemps, les politiques estimaient que c'était un secteur stratégique à protéger. C'est en 1986, avec l'Uruguay round du GATT, que la mondialisation de l'agriculture a pris son envol. Il s'est alors agi de mettre en concurrence des agricultures qui avaient des différences de productivité de 1/500, voire de 1/1000. La priorité a clairement été mise sur une agriculture tournée vers l'exportation. Cela a renforcé le cycle infernal où l'agriculture devient une marchandise plutôt qu'un secteur destiné à l'alimentation de la

population. Le mécanisme au sud est révélateur: la colonisation ancrée une production orientée vers l'exportation à destination des métropoles puis le néocolonialisme a poussé à l'exportation de matières premières afin d'obtenir les devises permettant de rembourser la dette.

Enfin, pour couronner le tout, le phénomène de concentration vécu dans l'agroalimentaire a forcément réduit la marge de négociation des paysans. Un simple exemple: 85% du marché mondial des céréales est en main de six grands groupes.

Un triste bilan

Nous voici donc face à un noir constat, un mécanisme aux effets ravageurs, un processus clair de destruction de la paysannerie. Pourtant, les signes annonciateurs d'un revirement sont là, car le système actuel s'épuise. L'augmentation de la productivité apparente tend à se réduire. D'ailleurs, malgré le fait que nous produisons toujours plus à l'hectare, 800 millions de personnes, dont deux tiers sont des paysans, souffrent encore de la faim. 70% de l'eau de la planète est consommée par l'agriculture. La libéralisation des marchés agricoles provoque des aberrations comme dans le cas du Mexique, berceau du maïs, qui devient entièrement dépendant de la production nord américaine et de la fluctuation de leurs prix. A cela s'ajoute une amplification des crises sanitaires provoquée par l'accélération du processus de libéralisation.

Les voix paysannes

Face à ce diagnostic peu réjouissant, y a-t-il encore quelque chose à faire et est-ce que la paysannerie peut apporter sa voix? Selon Mme Pérez Vitoria, la paysannerie pose régulièrement des actes, mais nous sommes encore trop peu à l'écoute. Et cela est fondamental pour l'avenir de l'humanité. La Via Campesina, mouvement paysan international, créé en 1993, a mis en avant des thèmes qui sont loin d'être corporatistes et concernent l'ensemble de notre société. Ce sont donc de véritables choix de société qui sont proposés par les paysans: accès aux ressources et à la biodiversité, rapports ville-campagne et nord-sud:

- Une réforme agraire qui permette de redonner sa fonction sociale à la terre, en étant respectueuse de l'environnement et du mode de vie des populations locales. Au vu de ce qui se passe dans nos pays, ce thème devient également urgent.

- La sauvegarde de la biodiversité, avec comme point central les semences et leur maintien dans le domaine public. La tendance à laquelle nous assistons actuellement est celle du brevetage du vivant, que ce soit des OGM ou des variétés sélectionnées «traditionnellement».
- La souveraineté alimentaire qui tend à relocaliser la production et la consommation.
- L'agriculture paysanne qui vise à produire de manière durable, sur des fermes à dimension «humaine».
- La migration, un aspect qui commence à prendre de l'ampleur dans le mouvement en raison du fait que les salariés agricoles sont souvent des migrants,

locales. On le voit avec les initiatives du mouvement des «paysans-boulangers» en France qui recherchent des variétés de céréales qui peuvent être expérimentées par les paysans eux-mêmes, en reprenant possession de l'ensemble de la filière.

- L'agriculture urbaine qui joue un rôle majeur dans les zones marginales, comme dans les bidonvilles par exemple, où les déplacés retrouvent leur dignité en développant des potagers et en valorisant leurs connaissances ancestrales. A Gaza, minuscule bande de terre entourée de murs et de barbelés, où s'entassent plus d'un million de personnes et où l'on voit fleurir des jardins potagers sur les toits des camps de réfugiés.



Samuel et Denis Pasche ainsi que Luc Rempe, tous trois membres des marchés paysans et donc acteurs directs d'une revitalisation de l'agriculture de proximité.

«damnés de la terre», qui ont été chassés de leurs zones rurales faute d'emploi et se retrouvent sur notre continent comme main-d'œuvre précaire.

- Les femmes qui jouent un rôle majeur tant dans la production que dans la transformation et la vente de produits agricoles.

Des alternatives se construisent

- Nous assistons à une multiplication des réseaux de semences, qui, en raison de la législation sur les brevets se font souvent à la limite de la «légalité». Avec un objectif très clair de la part des paysans: faire vivre les semences en les cultivant plutôt que de les enterrer dans des banques de semences.
- Revalorisation des savoirs-faires et des connaissances paysannes en encourageant les pratiques adaptées aux conditions

- Revitalisation des marchés paysans par le biais de l'agriculture contractuelle en Suisse ou l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en France.

En conclusion, selon Silvia Pérez Vitoria, plus un pays a de paysans, plus il pourra faire face à l'avenir!!!

Valentina Hemmeler

Fête des marchés paysans
3 juin 2007, Villars-le-terroir
• Marché 9h à 17h
• Buffet campagnard 10h-14h
Inscriptions: 021/8004084
• Virée gourmande 10h-14h,
Inscriptions: 021/8816251

AGRI CONTRACTUELLE

Les cueillettes de Landecy- «Elargir l'horizon de nos cuisines jusqu'aux paysages fruitiers»

Voici un an que ce nouveau projet d'agriculture contractuelle de proximité a vu le jour. Initié par Reto Cadotsch, Rudi Berli, Jacques Falquet et Laurent Vu, ce projet a plusieurs points novateurs qui méritent le détour.

Il y a 3 ans, Reto Cadotsch a appris qu'il pourrait louer des terres sur la commune de Landecy à un propriétaire qui désirait que celles-ci soient exploitées en agriculture biologique. Parsemé d'arbres centenaires, niché entre le Salève et le Jura avec une vue imprenable sur la Commanderie de Compesières, le site est magnifique et respire la sérénité. Il ne pouvait qu'inspirer Reto Cadotsch et deux jeunes, Laurent Vu et Naïma Drissa, qui partagent leur temps de travail entre ce projet et les Jardins de Cocagne; Laurent est diplômé en arboriculture de Marcelin et Naïma en maraîchage de Châteauneuf. Le site de Landecy peut être considéré comme un petit laboratoire du contractuel genevois puisque nous pouvons y découvrir, au gré de la visite: des surfaces maraîchères destinées aux Jardins de Cocagne, quelques parcelles occupées par les grandes cultures de l'Affaire TourneRêve et du «Lent Défi», des légumes et arbres fruitiers des Cueillettes, et pour finir, le nouveau-né qui sera probablement baptisé «la vigne en fleur». Afin de ne pas perdre le fil, concentrons-nous sur les «Cueillettes de Landecy» qui, à lui seul, est un projet aux multiples facettes.

nos territoires des balcons aux bocages agricoles, pourvoyeurs de nourriture». Si les jardiniers plantent les différentes cultures, les entretiennent au fil des mois et prennent également en charge la récolte de cultures telle que la pomme de terre, ce sont les consomm'acteurs qui sont chargés de la cueillette. Pour un contrat de 700.- par an, les 60 heureux contractants bénéficient de l'équivalent de 2 arbres fruitiers, 8 framboisiers, ½ mûrier, 1 groseillier, 1 cassissier, ½ groseillier à maquereaux, environ 10 pieds de vigne, des fruits sauvages, 70 m2 de jardin potager composé de légumes de saison, salades, herbes aromatiques, plantes médicinales. En raison de cette particularité, le projet est essentiellement destiné aux habitants des villages voisins qui, d'après Reto, «au lieu d'aller faire leurs courses chez un grand distributeur en rentrant du travail, font une halte ici et récoltent ce dont ils ont besoin». Mais alors, ceux qui ne font pas la différence entre une salade pommée et un rumex ont-ils accès à un tel projet? Laurent précise que «les jardiniers sont présents trois demi-journées par semaine pour encadrer les cueilleurs. Un site internet très détaillé et didactique, mis à jour chaque semaine, présente l'emplacement des différentes cultures avec photos à la clé. Pour compléter, un panneau d'information sur l'état des cultures, les fruits à récolter et leur emplacement se trouve sous les tunnels où le matériel est entreposé».

Un an et un premier bilan

Avec un tel projet, alliant innovation et dynamique entre consommateurs et producteurs, un premier bilan après un an de fonctionnement s'avérait nécessaire. 40 personnes ont participé à l'aventure en 2006 et les premières remarques ont pu être cueillies lors de l'assemblée générale. Certains consomm'acteurs ont remarqué que les quantités proposées étaient trop importantes. De plus, ils attendent avec impatience la production de fruits. Pour Reto cela est dû au fait que «j'ai estimé ce qu'une personne

valoriser au mieux le jardin. Naïma, après son diplôme à Châteauneuf pense «travailler sur le site en partageant son temps entre Cocagne et Les Cueillettes... avant de filer peut-être vers de nouvelles aventures». Après un an, Naïma estime que «le bilan démontre qu'il faudra que nous diversifions quelque peu les semis et que nous fassions de plus petites séries. Les formations de botanique et de récolte étant très demandées, nous allons les organiser. A cela pourrait s'ajouter des ateliers de transformation des produits». L'association doit, selon



Un des chênes majestueux du site.

Un pas de plus vers la production

Ce projet a une caractéristique de taille. Il ne s'agit pas ici de signer un contrat avec les producteurs et de recevoir son panier à domicile, mais bien de participer activement à la production. Comme le disent les initiateurs, «nous voulons jardiner notre planète et nos vies, cultiver la diversité et agrandir l'espace de nos appartements, recréer un lien avec notre alimentation, habiter



L'apéro organisé le 29 mars dernier pour faire connaître le projet à des potentiels nouveaux cueilleurs.

Un jardin très varié

La surface destinée aux Cueillettes de Landecy est d'environ 1.5 ha. Le jardin comprend une haie fruitière sauvage composée d'argousiers, églantiers, prunelliers, viornes, fusains, cornouillers sanguins, une haie fruitière (noisetiers, cornouillers mâles, sureaux, mirabelliers, reines-claude, néfliers, ...), des noyers et une ligne de pommiers hautes-tiges conduits selon le système de culture des «hutins», culture associative typique de la région, alliant vigne et fruits à pépins. Des petits fruits tels que cassis, groseilles, framboises et mûres sont plantés entre ces lignes et complètent l'assortiment. Pour couronner le tout, 550 pieds de raisins de table rouges et blancs ont été plantés. Des pommiers basses-tiges ont fait leur apparition en 2006. Pour Laurent Vu, cette diversité a pour but de mettre en évidence ce qui est sauvage, en plus de ce qui est planté.

peut consommer, pas ce qu'elle peut cueillir...Et puis nous avons constaté que beaucoup ne savent pas vraiment cueillir. Les framboises sont prises là où on les voit du premier coup d'œil, celles qui sont plus discrètes sont oubliées et pourrissent. Cela démontre qu'une formation, d'ailleurs demandée par les membres, doit être mise sur pied. Côté technique, «certaines cultures en association n'ont pas évolué comme on l'espérait. Quant aux fruits, les basses-tiges produiront cette année, les hautes-tiges dans 10 ans...on ne peut aller plus vite que la nature!» fait remarquer Laurent. Si une majeure part des adhérents provient des villages voisins, ce qui était fortement souhaité par les initiateurs, d'autres vivent en ville ou dans les quartiers périphériques tels que Carouge ou Plan-les-Ouates. Pour la récolte, Reto estime qu'il faudrait venir deux fois par semaine pour une heure de cueillette au moins afin de

Reto, se construire par ses adhérents qui amèneront idées et projets sur le site au gré des expériences vécues. Pour 2007, il reste encore quelques places disponibles!

Valentina Hemmeler

En savoir plus sur les cueillettes de Landecy

Des places sont encore disponibles pour 2007!

www.cueillettes.org
postmaster@cueillettes.org
ou adresse:
Mireille Favez, 7 rue de Muse, 1205 Genève.
Reto Cadotsch, 9 quai Capo d'Istria, 1205 Genève.

PA 2011

Les chambres fédérales prêteront-elles main forte à la spéculation foncière et à la mise en place d'une contre-réforme agraire?

Le BZS (Bäuerliches Zentrum Schweiz) a fait paraître un appel au rassemblement des forces dans la presse. Ceci dans la perspective du lancement éventuel d'un référendum contre la révision du droit foncier rural, telle qu'elle est prévue dans le cadre de PA 2011. Uniterre considère que l'analyse faite par nos collègues suisses alémaniques est pertinente. Nous vous présentons donc une traduction de l'essentiel de cet appel.

«La commission du Conseil des Etats a accepté la révision du droit foncier avec une majorité de 6 voix sur 5. Concernant la suppression de la limitation des prix, dans le cas d'une surenchère, la compétence d'une limitation serait ainsi laissée aux cantons! Selon le Conseil fédéral, le droit foncier rural doit être assoupli et modifié. Ce projet a trouvé son expression dans la réforme PA 2011. Quel est l'objectif de cette réforme? Le droit fédéral oblige la Confédération à protéger et à garantir la propriété foncière paysanne. Dans le projet de PA 2011 le Conseil fédéral propose d'assouplir le principe d'exploitant à titre personnel et de supprimer la limitation de prix ainsi que le droit de préemption dans la zone agricole. Pour aboutir à ces deux lois et à leur mise en place par votation référendaire en 1992, il a fallu que les paysans luttent durant soixante années. En 1947, la limite de charge maximale a enfin été introduite, permettant l'accès à un emprunt de capitaux à des conditions avantageuses (1ère hypothèque). Il est incroyable que la vision du Conseil fédéral soit de supprimer la limite de charge maximale. Comme justification, l'argument avancé est celui d'une augmentation de la responsabilité et du pouvoir de décision en matière d'investissement et de financement de la part des producteurs.

Mais ce projet est dangereux et porte préjudice aux intérêts des agriculteurs. Une augmentation de la limite de charge maximale, par exemple à 150%, pourrait être utile; le prix pour la terre agricole étant toujours environ dix fois plus élevé que la valeur de rendement. Ceci pourrait augmenter la flexibilité et encourager l'initiative des paysans. Jusqu'à la mise en place en 1992 du droit foncier actuel, les prix des terres agricoles et des terrains à construire ont atteint des sommets vertigineux. Le sol, un bien limité non extensible, était l'objet d'une spéculation atteignant un montant de 5 milliards de francs annuels. Cela a été un facteur de renchérissement et a provoqué la hausse des loyers des logements. Le droit foncier actuel a réussi à calmer le marché. A travers le droit de préemption, notamment de parcelles en fermage, il était de nouveau possible d'acquérir des terrains et ceci même sans avoir vendu des terrains à construire. Aujourd'hui le marché foncier est réglé par le système des zones et il reste encore un grand potentiel de développement. Les pouvoirs publics ont le droit de redéfinir les zones. Il n'existe pas d'intérêt public prépondérant pour exiger un changement du droit foncier et du bail à ferme. Selon le Président de la commission du Conseil national, le droit foncier et le bail à ferme ne

laissent pas assez de place à la liberté d'entreprendre. Certains groupes d'intérêt comme la finance ou les milieux immobiliers défenseurs de cette liberté d'entreprendre réclament l'accès au sol afin de priver les paysans de leur principal moyen de production. La modification de ces deux lois apporterait de l'eau au moulin des spéculateurs et ouvrirait la porte à une contre réforme agraire. Si pour pouvoir produire il faut nécessairement bénéficier de financements transversaux, il n'y a plus beaucoup de perspectives de survie pour l'agriculture en Suisse. Une augmentation des UMOS à 1.25 (ou dans une moindre mesure, mais dans la même logique à 1) signifie que 40% des exploitations ne peuvent plus être reprises à leur valeur de rendement. La mobilité des terres peut être favorisée par un changement du système des paiements directs qui tiendrait d'avantage compte des UMOS. Les réformes proposées sont inappropriées et menacent la survie de l'agriculture. La conséquence est une industrialisation croissante de l'agriculture et une menace sur l'équilibre des paysages des zones de collines et des montagnes. Les décisions ne sont pas encore prises, mais nous devons nous préparer à utiliser l'arme du référendum pour nous défendre. Les éléments essentiels du droit foncier rural, qui sont la

position d'exploitant à titre personnel, le droit de préemption, la limitation des prix, la limite de charge maximale ainsi que la limite pour la reconnaissance de l'entreprise agricole doivent être maintenus. Il faut exiger des votes nominatifs dans toutes les décisions parlementaires ayant trait au droit foncier et au bail à ferme. La logique de dérégulation néolibérale appliquée au droit foncier n'est pas en mesure de servir de principe d'organisation pour l'utilisation sensée et efficace du foncier. Une telle modification signifierait un renchérissement massif et une détérioration importante de la compétitivité de l'agriculture. Elle ne rentre nullement dans les objectifs de la politique agricole».

Pour Uniterre une nouvelle orientation moderne et durable de l'agriculture doit se fonder sur l'application du principe et du droit à la souveraineté alimentaire. Une des conditions de la souveraineté alimentaire est de garantir l'accès au sol aux agriculteurs. Dans ce sens Uniterre est décidé d'apporter son soutien aux organisations qui s'engageraient à lancer un référendum contre la révision du droit foncier rural.

Rudi Berli

Y en a ras la toison!

La politique agricole 2011 ne prévoit pas seulement la disparition de la moitié des fermes suisses, elle veut rendre l'insertion dans l'activité agricole moins attrayante et elle ignore les conditions sociales des travailleurs agricoles. En plus, elle oublie que le premier souci d'une agriculture durable devrait être l'utilisation judicieuse de nos ressources renouvelables. Une agriculture focalisée uniquement sur un plus grand rendement (financier) met sur la touche la diversité et la richesse de la nature, de notre environnement et des potentialités locales et régionales qui sont traditionnellement liées à un grand nombre d'activités agricoles et artisanales. Il en est ainsi de la laine de mouton, une fibre merveilleuse qu'aucune matière créée par l'homme n'a pu égaler à ce jour. On peut se demander quelle mouche a piqué les

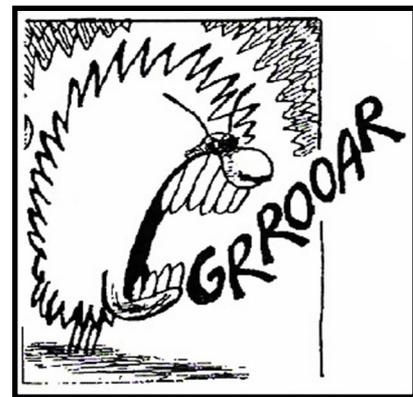
députés verts et socialistes pour voter au sein du Conseil national contre le maintien du soutien à la valorisation de la laine alors que le Conseil des Etats en avait déjà accepté le principe. Et puis, fin mars, la commission de l'économie du Conseil des Etats a viré de bord et veut maintenant laisser tomber la laine. Sans le soutien de la Confédération, la laine devient purement et simplement un déchet. Celle-ci ne bénéficie d'aucune protection douanière et son prix de vente est depuis longtemps celui, très bas, du marché mondial. Une pétition lancée par la Coopérative Longo maï, un appui fort de l'opinion publique et la participation d'Uniterre ont permis d'amender en 2003 la politique agricole (PA) 2007 en faveur d'un soutien à la laine. L'article 51 bis a été introduit dans la loi agricole et a contribué à la mise en place de

nouveaux projets. C'est ainsi qu'une entreprise de fabrication de feutre et de panneaux d'isolation, unique en son genre au niveau européen, a vu le jour à Bischofszell. A ce jour, elle traite déjà plus de 100 tonnes de laine par an. La suppression de l'article 51bis de la PA 2011 menacerait la mise en valeur de la laine en Suisse et détruirait les efforts des années écoulées. Si nous ne réagissons pas immédiatement, le soutien à la laine sera à nouveau rayé de la loi agricole.

Avec Uniterre et d'autres organisations concernées, nous avons écrit aux Conseillers aux Etats et aux Conseillers nationaux pour les appeler à réagir. Nous vous appelons à participer à cette action. Les parlementaires vous écouteront, après tout, ils sont à Berne en notre nom et nombre d'entre eux comptent être réélus en automne. Ecrivez, vous

aussi, aux deux conseillers aux Etats de votre canton ainsi qu'aux conseillers nationaux que vous connaissez (une lettre modèle ainsi que la liste d'adresses des conseillers aux Etats et des conseillers nationaux est disponible sur le site www.halte-exode-rural.org).

Raymond Gétaz, coopérative Longo maï



LES COMPTES 2006 DE VOTRE SYNDICAT

Assemblée générale d'Uniterre

Café de la Couronne, Fiez (Autoroute A5, sortie «Grandson-Champagne») Jeudi 10 mai à 19h30

Ordre du jour:

Accueil du Président de la section Vaud

1. Bienvenue du Président d'Uniterre
2. PV de l'AG du 21 mai 2006
3. Rapport du Président
4. Rapport des secrétaires
5. Programme d'activités 2007-2008
6. Comptes, rapport commission de contrôle, budgets 2007 et 2008, approbation
7. Commission administrative
8. Divers

A l'issue de l'assemblée statutaire: présentation du concept et état d'avancement du projet «lait équitable» en Suisse et en Europe.

Pertes et Profits

01.01.06 - 31.12.06

Charges			Produits		
50	CHARGES DE PERSONNEL		30	CHIIFRES D'AFFAIRES	
	Charge du personnel	181'191.05		Abonnements	172'576.00
5000	Salaires brut	157'000.00	3000	Abt Uniterre BE	10'690.00
5010	Remb. indemnités APG	-3'400.35	3001	Abt Uniterre FR	27'760.00
5070	Charges sociales	18'268.75	3002	Abt Uniterre GE	15'200.00
5075	Cotisation prévoyance LPP	4'987.65	3003	Abt Uniterre JU	20'525.00
5080	Frais divers du personnel	456.40	3004	Abt Uniterre NE	16'746.00
5083	Déplacements du personnel (Transports)	3'878.60	3005	Abt Uniterre VS	13'160.00
	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		3006	Abt Uniterre VD	67'495.00
60	Charge de locaux	9'516.00	3007	Abt Uniterre Divers	1'000.00
6000	Loyers	9'516.00	32	Fonds de lutte	7'271.00
61	Mobilier/mat.informatique/install.mat./ma	11'703.00	3200	FDL BE	100.00
6100	Entretien mobilier/mat. informatique/install	11'703.00	3201	FDL FR	980.00
62	Charges Journal	21'545.45	3202	FDL GE	1'666.00
6200	Impression du journal	17'287.30	3203	FDL JU	290.00
6210	Expédition du journal	4'258.15	3204	FDL NE	725.00
63	Assurances et taxes	2'979.20	3205	FDL VS	340.00
6350	Cotisation à la CPE	2'593.10	3206	FDL VD	3'170.00
6360	Droits et taxes	386.10	33	Produits divers	27'019.23
65	Charges administratives	15'607.35	3300	Intérêts créanciers	210.93
6500	Matériel et frais de bureau	3'011.15	3320	Ventes diverses	11'031.55
6510	Frais de ports / timbres	2'227.10	3330	Rentrées diverses	14'220.15
6520	Abonnements et journaux	735.30	3350	Publicité	1'556.60
6530	Téléphones	2'778.40			
6540	Frais assemblées	2'227.60			
6550	Frais manifestations	443.15			
6560	Frais matériel publicitaire & propagande	7'057.35			
6570	Frais divers	-2'872.70			
66	Publicité	256.10			
6600	Publicité, dons, cotisations	256.10			
68	Charges financières	-3'519.41			
6800	Intérêts et frais bancaires	1'132.61			
6805	Charges et produits exercice précédent	-4'563.75			
6815	Bénéfice/Perte sur change	-88.27			
	Hors exploitation, privé, liaison				
76	Comptes de liaison	0.00			
7600	Paiements à ventiler	0.00			
7650	Salaires nets à ventiler	0.00			
	IMPOTS				
				Différence (perte)	32'412.51
		239'278.74			239'278.74

Bilan final

01.01.06 - 31.12.06

Actif			Passif		
10	ACTIF		20	PASSIFS	
	Liquidités et titres			Fonds étrangers à court terme	
1035	BCVs S 0180.32.92 - Cc DIVERS	2'175.70	2000	Créanciers-Fournisseurs	15'558.10
1060	RAIFFEISEN 28496.55	169'950.00	21	Fonds étrangers - dettes à court terme	
11	Créances		2160	Prêts SCT VALAIS	6'505.00
1110	Débiteurs	900.00	23	Passif de régularisation	
1111	Débiteurs ESB	5'007.00	2300	Passifs transitoires	118'326.00
1176	Impôts anticipés	73.85	28	Capital	
13	Actifs de régularisation		2800	Capital	90'218.66
1300	Actifs transitoires	16'531.10	2850	Résultat de l'exercice	-33'969.11
15	Actifs immobilisés				
1520	Machines et mobilier de bureau	1.00			
1525	Stock T-Shirts	2'000.00			
		196'638.65			196'638.65

BUDGET 2008

No	Titre du compte	Réel 2006	Budget 2008
CHIFFRES D'AFFAIRES			
3005	Abonnements	172578.00	255000.00
3205	Fonds de lutte	7271.00	0.00
3215	FDL - part. des sections	0.00	3000.00
3225	FDL - dons à bien plaisir	0.00	10000.00
3305	Intérêts créanciers	210.93	150.00
3325	Ventes diverses	11031.55	500.00
3335	Rentrées diverses	14220.15	12000.00
3345	Fonds projets spécifiques	0.00	10000.00
3355	Publicité	1558.00	0.00
CHARGES			
5005	Salaires	157000.00	175200.00
5015	Indemnités APG	-3400.35	0.00
5075	Charges sociales	18206.75	23000.00
5076	Cotisation prévoyance LPP	4087.85	8000.00
5085	Frais divers du personnel	458.40	500.00
5083	Déplacements du personnel	3876.00	3000.00
5095	Loyers	8518.00	10118.00
5105	FG mobilier/mat.informatique	11703.00	0.00
5205	Impression du journal	17287.30	16810.00
5215	Expédition du journal	4258.15	4800.00
5305	Développ. projet vente équitable		31000.00
5355	Cotisation à la CPE	2593.10	2000.00
5365	Droit et taxes	388.10	400.00
5505	Matériel et frais de bureau	3011.15	3000.00
5515	Frais de ports / timbres	2227.10	2200.00
5525	Abonnements et journaux	735.30	750.00
5535	Téléphones	2776.40	3000.00
5545	Frais assemblées	2227.00	2200.00
5555	Frais manifestations	443.15	450.00
5565	Frais matériel publicitaire	7057.35	1000.00
5575	Frais divers	-2872.70	0.00
5605	Publicité, Don. Cotisation	258.10	500.00
5609	Intérêts et frais bancaires	1132.81	1200.00
5605	Charges/Produits ex. précédent	-4583.75	0.00
5615	Bénéfices/Parts échange	-85.27	0.00
	TOTAUX	208868.23	290278.74
	Gain / Parts	-32412.51	24.00
	TOTAUX EGALX	208868.23	290250.00

Budget(s) d'Uniterre Nouvelle cotisation ?

Ci-contre vous trouvez le budget d'Uniterre avec une cotisation passant de 100.- à 150.- par année.

Les activités d'Uniterre se multiplient et le nombre de membres, en raison notamment des réformes agricoles, tend à baisser.

C'est pourquoi le comité d'Uniterre désire vous présenter un projet de budget pour 2008 permettant de couvrir les frais de fonctionnement tout en développant nos activités sur le marché comme sur le plan politique. Comme vous pouvez le constater, les comptes 2006 se terminent sur une perte. A ce rythme, notre capital sera à 0 à la fin 2008. Si certains coûts ont été réduits grâce à la mise en place d'un bureau central à Lausanne, d'autres comme la charge salariale sont difficilement compressibles. Il y a donc urgence de rétablir la situation si Uniterre veut poursuivre sa route.

Pour pouvoir en parler et comparer les différentes versions, nous vous encourageons à venir le 10 mai prochain à l'assemblée générale.



Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

☎ 026 913 79 84

✉ swiss@animat www.animat.ca

Projet «lait à un prix équitable» en Suisse et pour tous!!! Séances décentralisées d'Uniterre

Venez en parler, poser vos questions et obtenir des réponses. Uniterre vous présente l'état d'avancement du dossier en Suisse et en Europe, les contacts, les projets de contrats, les tenants et aboutissants. Les producteurs de lait européens veulent que les producteurs suisses touchent 1.-/litre au moins. Comment allons nous leur répondre?

- Genève (Genève, la Côte et zone franche): 15 mai 2007, 20h, Auberge de Satigny
- Neuchâtel: 23 mai, 20h, Relais la Croisée, Malvilliers
- Jura: 25 mai, 20h, Café de la Poste, Glovelier
- Valais-Chablais et Vaud: dates dans le prochain journal
- (Fribourg: le thème a été traité en AG de la section en avril)

